



MARSEILLE
— www.marseille.fr —

MM/FH

Le 11 mars 2026,

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
« MAÎTRISER NOS MOYENS »

Madame Danielle BONNETON

Direction des Affaires Juridiques
et des Assemblées

Par courriel à : dada+request-49353-20b08a44@madada.fr

Le Directeur

OBJET : Application du livre III du code des relations entre le public et l'administration

N/RÉF : DAJA 2025-20

PJ : 1

Madame,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande du 19 avril 2025 relative à la communication de :

« - l'arrêté interruptif de travaux édité pour les infractions constatées concernant l'établissement le Petit Pavillon SAS Les bains de mer SIRET 828 835 363 00015 domicilié au 54 corniche du président JF Kennedy 13007 Marseille »

Vous trouverez, en pièce jointe, le document demandé, occulté des mentions protégées au titre de l'article L311-6 du code des relations entre le public et l'administration.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Marie-Sylviane DOLE